L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 31 MAI 1893.

## PETITES ANNONCES.

EGARE—Un chien setter, blanc et marron, longs poils, répondant au nom de "Brick". Récompense à la personne qui le conduira chez Fortuné Kroll, St-Pierre et Bourgogne.
31 mai—3f

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

R. ARDUVINI—Remède pour le mal de dents : guérison certaine et permanente. Dépôt, 26 rue Ursulines. 12 mai—1m

### A VENDRE.

A VENDRE—Charmante villa meublée, à Mandeville, Lne.
MACON, DENIS & KERNAGHAN, 14 rue Carondelet.
30 mai—7f

### DEMANDES.

ON demande.—Un perruquier sachant parler un peu le français. S'adresser à Cradere, aux abattoirs. 30 mai—4f

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### PAR LE CONSTABLE.

J. Hart vs O. P. Rabouin.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 23,345.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 10 juin 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Oscar P. Rabouin dans et à un certain procès se p'aidant maintenant dans la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,572 du Dossier, et intitulé Oscar P. Rabouin vs the New Orleans Canal Improvement and Construction Co. et al.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et aux mérites.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
31 mai—31—juin 6 10

Mme Vve B. Meiun vs M. et Mme Geisler in solido et H. F. Geisler intervenant.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, — No 17,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Muré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face du local de Maurice Picheloup, coin du Bayou St Jean et le Chemin de la Métairie, dans le second district de cette ville, le SAMEDI, 3me jour de juin 1893, à 10 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Une charrette à lait à deux roues, un jeu de harnais, un cheval gris et un cheval bai.
Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 mai—23 30—juin 3

## AVIS DE SUCCESSION.

### Succession de Thomas Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,084 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Gernon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 mai—31—4 9 juin

### Succession de R. H. Tilford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,644—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve R. H. Tilford, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 avril—30—3 8 juin

### Succession de George C. Durrson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,179—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Underwood administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 mai—26 30—4 juin

### Succession de George E. Payne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,380, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles E. Fenner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25mai—25 28 3

### Succession de Nicolas Dabon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,139—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Nicolas Dabon, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 mai—24 28—juin 2

### Succession de Mlle Mary A. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,119—Division E.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Mary A. Maloney, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mai—23 27 juin 1

### Succession de Mary Wilhelmina Fuchele, femme décédée de Christian Clements.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,131—Division B.— Attendu que Christian Clements a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Wilhelmina Faehnle, femme décédée de Christian Clements, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
FRANK ZENGEL, avocat.
22 mai—22 27—juin 1

### Succession de Roman Heck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,228—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Roman Heck, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 23 27

### Succession de Mme Ann Weinkrammer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,148— Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Smith, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19mai—19 23 28

### Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,330—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Blair, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 mai—19 23 28

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D— A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Théodore Lasalle, notaire public en cette ville, commençant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M. ; que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1893.
(signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5—mai 31 au 7juin

---

# L'ABEILLE

DE LA

# Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

ET

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

## ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $12 00 |
| SIX MOIS | 6 00 |
| TROIS MOIS | 3 00 |
| UN MOIS | 1 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $3 00 |
| SIX MOIS | 1 50 |
| QUATRE MOIS | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.. ..CHARTRES.. ....73

---

## VENTES A L'ENCAN

### PAR ALBERT PAUL.

### UNE BONNE AFFAIRE.

Placement sur et permanent. La grande et agréable résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 136 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, en face de l'établissement populaire de Messieurs D. Mercier Fils. Location centrale, à proximité de la rue du Canal et de tous les agréments et conforts désirables, commandant de bons locataires, etc. Vente pour opérer un partage.

SERA vendu, MERCREDI, le 31 mai 1893, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.
Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 8 0/0 d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent.
ALBERT PAUL, Encanteur.
31 mai—21 31

### Occasion Magnifique.

Placements surs et Rémunératifs dans le second District.

La grande, élégante et agréable Résidence en briques à trois étages, à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. Confortablement distribuée, ayant tous les agréments modernes, toujours louée et rapportant $120 par an et louée à bail.

La bonne résidence cottage No 55 rue Bourgogne près Bienville ; sub divisions confortables, bâtisse dans le fond, grand terrain, invariablement occupée et louée à bail à $240 par an.

Ces trois résidences en briques à deux étages désignées par les Nos 146, 146 1/2 et 148 N. Bassin entre Toulouse et St-Pierre, faisant face à l'embarcadère du vieux Bassin, subdivisées en magasins et demeures, occupées par de bons locataires et rapportant $41 par mois.

Le tout avantageusement situé, près du centre commercial, louées à des termes raisonnables mais bien administrées, susceptibles de meilleurs revenus.

MERCREDI, le 31 mai, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, seront vendues les susdites propriétés. Pour mesures, etc., voir plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 7 0/0 d'intérêts, hypothèques et clauses usuelles. Paiement des taxes de 1893 par les acquéreurs. Actes de vente par devant J. F. Meunier, aux frais des acquéreurs. Dépôt de 10 0/0 à la vente.
ALBERT PAUL, Encanteur.
14 mai—14 21 28 31.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriétés de choix dans le Troisième District.

Cottage coin Louisa et Bourgogne.

Un lot rue Bourgogne.

Succession de Charles Albert.

No 38,748—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, Rotonde du res-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 avril 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Albert, il sera vendu à l'encan, savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Remparts, Bourgogne et Louisa mesurant 42 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 88 pieds le tout plus ou moins. Les améliorations consistant d'un cottage double en bois, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc. Bonne localité et voisinage convenant.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot 11 et mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds de profondeur.

Conditions : Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront déposer 20 0/0 du prix d'enchère au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Charbonnet, notaire.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 21.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Eugénie Robinson versus veuve Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 580, borné par les rues Lisardi, Villeré, Egania et Robertson. La dite portion de terre mesure cent soixante-dix pieds neuf pouces et une ligne et demie de face à la rue Lisardi, cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Villeré et cent treize pieds dix pouces quatre lignes sur le côté vers la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—2 9 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,644—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Faubourg Delachaise, ville et paroisse de Jefferson, maintenant Sixième District municipal de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No 12 de l'îlet numéro 43 du dit Faubourg, maintenant îlet numéro 428, troisième district d'assessement borné par les rues Apollo, maintenant Carondelet, Delachaise, Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, d'après un plan du dit Faubourg, déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Le dit lot forme le coin des rues Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, et mesure trente pieds de face à la rue Bacchus, maintenant Baronne, sur une profondeur et façade à la rue Foucher de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Sixième district.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire,

Versus

Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,301.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir :

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 20 janvier 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1848 et déposé au bureau de L. Hermann, ex-notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13mai—13 19 26 juin2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Barke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Gravier, Delhonde ou Dorgenois, Rocheblave et Perdido, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de façade rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR ALBERT PAUL.

Occasion magnifique pour jardinier ou laitier.

Huit grands terrains avec cottage et grande vacherie

A l'encoignure Clay et Castiglione,

Et bornés par la rue Dupré et l'avenue St-Bernard. Terre haute et riche, bon voisinage, amélioration continuelle.

Sera vendu à l'enchère, MERCREDI, le 31 mai, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles. Voir plan.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an, 8 0/0 d'intérêt, etc.

Acte de vente par'evant R. Legier, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.
ALBERT PAUL Encanteur.
31 mai—21 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

# EMPLACEMENTS

ATTRAYANTS POUR BATIR

# 26

## GRANDS TERRAINS ÉLEVÉS,

Comprenant tout ce magnifique îlet de terre borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, touchant au dépôt du chemin de fer d'Orléans (ou Dumaine) près des Fair Grounds, etc.

SUCCESSION DE MARTIN AGNELLY.

No 35,136—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rotonde du res-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 10 mai 1893, dans l'affaire de la succession de Martin Agnelly, Docket No 35,136, il sera vendu aux enchères, savoir—

Cet îlet de terre de valeur, d'une hauteur imposée et bien exhaussé, subdivisé en 26 grands lots, forts beaux, borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, et mesurant comme suit :

Le lot No 1 forme l'angle des rues Lapeyrouse et Dupré et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes, ensemble avec tous les édifices qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage en bois, etc.

Les lots Nos 2 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes. Le lot No 10 forme le coin des rues Lapeyrouse et White.

Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Watte sur une profondeur entre lignes parallèles de 1'0 pieds.

Les lots Nos 14 à 22 font face à la rue Onzaga et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 112 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 14 forme le coin des rues Onzaga et White et renferme un joli cottage en bois, des dépendances, etc.

Le lot No 23 touche au lot ci-dessus décrit et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Onzaga sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Les lots No 24, 25 et 26 touchent au lot ci-dessus décrit, dans le fond, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dupre sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 1 ligne.

C'est un des plus beaux îlets de terre du 3me district ; il est subdivisé en 26 grands lots de terre et est admirablement situé pour maisons de résidence, etc.

Il est très bien situé, forme un terrain très élevé, beaucoup plus qu'ils ne le sont en général à la Nouvelle-Orléans, fait face à la rue Onzaga, renferme beaucoup d'orangers en rapport donnant des fruits délicieux et d'un fort volume qui à eux seuls donnent un joli revenu.

Conditions.—Un tiers comptant ; le reste en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs. Ceux-ci devront assumer le paiement des taxes de 1893 et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
14 mai—14 17 24 31—juin 7 14.

### PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# COTTAGE DOUBLE

—DANS LE—

## TROISIÈME DISTRICT,

Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Port et Enghien.

A L'ENCAN.

Nicholas Faust vs. John A. Grasshoff et als.

No 37,245.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 2 avril 1893, et signé le 4 mai 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 6 du carré d'îlet No 9 borné par les rues Bourgogne, Remparts, Port et Enghien, selon un plan de Joseph Pilié, le 9 février 1835, mesurant (mesure anglaise) 29 pieds de face de rue Bourgogne, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne ; il y a cinq chambres de chaque côté, dans un agréable quartier, près du marché, d'églises et d'écoles, accessible à plusieurs lignes de chemins de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ; le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et le paiement garanti par lien du vendeur et privilège sur la dite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert d'assurance etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1893, en sus du montant de l'adjudication, et fera un dépôt de dix pour cent du prix de la vente, comptant, au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 mai—11 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriété Cottage double dans le Second District.

Nos 251 et 253 rue Marais,

Entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines.

—A L'ENCAN.—

Robert Murphy vs. Wm. E. Murphy.

No 28,215—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.- Division A.

Vente en partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Thos. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 3 mai 1892, et signé le 2 juillet 1892 et confirmé par la Cour Suprême, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à savoir :

Le cottage double à un étage et mansarde, Nos 251 et 253 rue Marais, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Chemin du Bayou et Ursulines. Le lot mesure 60 pieds de face à la rue Marais sur 168 pieds de profondeur sur un côté et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, d'après un acte de vente pardevant A. Drouet, notaire, daté le 29 avril 1850, sous le nom de W. E. Murphy.

Le cottage a six chambres de chaque côté, gaz, beau jardin d'arbres fruitiers et de fleurs, la cour est pavée, et est situé dans une partie du Second district bien améliorée près de plusieurs lignes de chars.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de seulement 6 pour cent par an, et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893 en outre du montant de l'adjudication et devant déposer dix pour cent du prix d'enchère, comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, not ire.
7 mai—7 10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

### COTTAGE DOUBLE DE CHOIX

Nos 292 et 292 1/2 rue Clio,

Entre les rues Franklin et Liberté.

Succession de James E. Walsh et sa femme.

No 34,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN O'CONNOR, Encanteur — Bureau, No 156 rue Carondelet.—MERCREDI 7 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 2 mai 1893, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir :

Le cottage double de choix Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Franklin et Liberté. Le cottage est retiré de la rue, a une galerie devant, 5 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc. Dans un voisinage bien amélioré, près de tous les avantages. Le lot est désigné par le No 14, sur un certain plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé au bureau de T. G. Stark, ex-notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces et 3 1/3 lignes de face à la rue Clio sur 159 pieds 10 pouces et 9 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893, et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Edgar Grima, Esq., notaire public.
6mai—6 10 17 24 31 juin 7

### PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic. — Dame l'infaillible de Walter Scott vs. ses créanciers.—No 37,441 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu MERCREDI, 31 mai 1893, à 11 heures A. M., au No 278 rue St-Charles, près Calliope, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 19 mai 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir—Le bail ou droit d'occuper le local 278 rue St-Charles—Conditions—Comptant sur les lieux.
31mai—31 26 28 31

---

## VENTES A L'ENCAN

### PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE A L'ENCAN

—DE—

Propriétés Rémunératrices et bien situées.

## PROPRIETES

# RUE ROYALE.

No 163 rue Royale, entre Orléans et St Pierre. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé et entrée pour voiture, divisée pour magasin et résidence.

No 175 rue Royale, entre Ste-Anne et Orléans. Grande bâtisse en briques à deux étages, avec une grande entrée pour voiture, occupée par des magasins et le haut divisé pour résidence.

No 180 rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé.

No 190 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec une vérandah en fer ouvragé, occupée en bas comme magasin et comme résidence dans le haut.

No 199 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse à trois étages avec vérandah en fer ouvragé, le bas étant occupé comme magasins et le haut comme résidence.

No 201 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine, jolie résidence en briques à un étage, avec une grande cour briquetée.

No 203 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Jolie résidence en briques à un étage avec une grande cour briquetée.

Toutes les propriétés ci-dessus sont occupées par des locataires prompts à la paie.

Tombeau dans le Cimetière St-Louis.

Succession de Bernard Senat.

No 38,723—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : No 155 rue Commune.—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, res-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., daté le 3 mai 1893, et en vertu d'un acte de propriété daté le 5 mai 1893, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui en quelque sorte y appartient, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St-Pierre, et mesurant 36 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur 127 pieds 0 pouces et 1/2 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, mesure américaine, d'après les titres de la dite propriété. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages (avec terrasse ou toit plat) ayant un grand magasin au res-de-chaussée, deux salons avec portes à coulisses, trois chambres à coucher, deux cabinets, corridor et galerie au second étage, et trois chambres, corridor et cabinet au troisième étage ; aussi une bâtisse en briques à trois étages à l'arrière, ayant deux chambres au res-de-chaussée, deux chambres et galerie au second étage, et trois chambres et galerie au troisième étage ; et une bâtisse en briques à deux étages contiguë à la bâtisse principale ayant une chambre et lieux d'aisance à chaque étage, galerie au second étage, citerne, gaz, waterworks, lieux d'aisance, etc. Cour briquetée et pavée, entrée pour voiture avec grandes portes, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 163 rue Royale.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, avantages qui y sont en quelque sorte appartenant, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet No 59, borné par les rues Royale, Orléans, Ste Anne et Bourbon, désigné par la lettre A sur un plan ou devis dressé par Arthur de Armas, député voyer, de la ville, le 24 mars 1882 et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 13 avril 1882, d'après lequel ledit terrain mesure, en pied américain, 56 pieds 3 pouces et 7 lignes de façade rue Royale ; 128 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Orléans, 70 pieds et 4 pouces sur une première profondeur du côté de la rue Ste Anne ; de là, 3 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale, s'étendant vers la rue Ste Anne : puis 59 pieds 8 pouces sur une seconde profondeur la plus proche de la rue Ste-Anne, et 59 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la limite inférieure.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux vastes magasins au res-de-chaussée et 6 chambres, 2 cabinets, vestibule et galerie au second étage ; aussi une bâtisse contiguë en brique à deux étages, ayant à chacun deux chambres et une seconde bâtisse attenante, en briques, ayant deux chambres au res-de-chaussée et quatre chambres et galerie au second étage ; aussi une petite bâtisse en bois d'une chambre, water works, lieux d'aisance à deux étages en briques, cour briquetée et entrée pavée pour voiture avec porte cochère, etc. Les écuries, remises, couverts, etc., ne sont pas vendus avec la propriété. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1893. Cette grande propriété porte le numéro municipal 175 de la rue Royale.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et avantages qui, en quelque sorte, y appartiennent ou en font partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet No 46, borné par les rues Royale, Chartres, Ste-Anne et le Passage St-Antoine, désigné comme le terrain No 4 sur un plan daté du 3 juillet 1890, fait par L. H. Pilié, député voyer, à prendre à une distance de 21 pieds 11 pouces et 4 lignes du coin de la rue Ste Anne, et mesurant, d'après ce plan, 24 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Royale, 21 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur à l'arrière sur 81 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages, avec une vérandah d'ornement. Le res de chaussée est occupé comme salon de coiffure, il y a deux chambres, corridor et vestibule à chacun des second et troisième étages ; aussi une bâtisse en briques à trois étages, ayant deux chambres et cabinets à chaque étage, galeries, etc., lieux d'aisance à chaque étage, citerne, gaz, waterworks, cour briquetée, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 180 de la rue Royale.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent, tout ce qui y appartient en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 1er mai 1893, dans le carré d'îlet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant 20 pieds de façade rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages avec une vérandah d'ornement, magasin au res-de-chaussée avec arrière chambre, 2 chambres à chacun, au 2me et au 3me ; aussi un bâtiment en briques à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, avec gaz, water works cour pavée en briques, lieux, etc. La propriété porte le No municipal 190, rue Royale.

5° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, désigné par la lettre B sur un plan de D. E. Seghers, arpenteur, en date du 1er mai 1893, dans l'îlet No 47, borné par les rues Dumaine, Royale, Chartres et Ste-Anne, touchant immédiatement au lot de terre ci-dessus décrit et mesurant 20 pieds de face à la dite rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant édifice en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé, magasin, chambre dans le fond et vestibule au res-de-chaussée, et deux chambres à chacun du 2e et 3e étages ; aussi un édifice en briques à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, gaz, waterworks, cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 192, rue Royale.

6° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui s'y rattachent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 1, sur un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, annexé pour référence à l'acte d'achat de cette propriété par Vve Hermann Z. Brugier de la succession de Romain Brugier, conformément à l'acte de vente passé pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 10 avril 1879, dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, Ste-Anne et Bourbon, conformément au dit croquis le dit lot mesure 21 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale sur 128 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage ayant 4 chambres et une salle à manger, à laquelle est un édifice en briques à deux étages avec deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, gaz, waterworks, grande cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 201.

7. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y rattachent, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste-Anne. Le dit lot désigné par le No 2 sur le susdit plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, conformément auquel le dit lot mesure 21 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes face à la rue Royale sur 128 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage, ayant 4 chambres, 2 cabinets et salle à manger, un édifice en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres à chaque étage, avec lieux d'aisance, gaz, waterworks, cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 203 rue Royale.

8° Certificat No 712 émis par la Fabrique de l'Eglise St Louis (Cathédrale) désigné sur un plan du susdit par la section No 22, Rangée 1, de l'îlet 2

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans à crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité, honoraires d'avocat, etc. Les taxes de l'année 1893 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication : un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis des acquéreurs au moment de la prise.

Les acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

M. EDWARD DINKELSPIEL a ce jour été admis comme membre de notre raison sociale. Le nom et titre de cette raison sociale restera comme par le passé.
DINKELSPIEL & HART.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.
17 mai—17—juin 1 17

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bar room et pension en block, Meubles de maison, etc.

Succession de Mme E. Braunfels.

No 38,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : No 155 rue Commune—LUNDI, 12 juin 1893, à 10:30 heures A. M., il sera vendu au local, No 41 rue St-Pierre, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mai 1893, pour le compte de la dite succession—

La buvette et pension No 41 rue St-Pierre en block.

Aussi :

A la même place, même heure et en vertu du même ordre un assortiment élégant de meubles de maison, etc., etc.
Conditions—Comptant à l'adjudication.
31 mai—31—2 12 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété centrale de commerce et résidence,

No 64 rue Chartres, entre Bienville et Conti.

Elégante bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé par G. Goris, tailleur à la mode, et le haut comme résidence.

SUCCESSION DE WILLIAM SCHWEHM.

No 35,828.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune. MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, au res-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No vingt-neuf, borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désigné comme lot C sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 janvier 1877 et annexé à un acte fait, le 22 juillet 1877, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, suivant lequel plan le dit lot mesure vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cinquante-quatre pieds, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent de l'élégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé, le res-de-chaussée occupé par G. Goris, tailleur à la mode, le haut comme résidence ayant trois chambres, chambre à bain, lieux d'aisance et citerne, au second étage, trois chambres au troisième étage et grenier. Le res-de-chaussée est vendu sujet à un bail à G. Goris, Esq., jusqu'au 31 août 1893 à raison de vingt piastres par mois, avec privilège de le renouveler pour une autre année aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

## ELÉGANTE RÉSIDENCE

dans le Troisième District,

No 228 avenue des Champs Elysées entre Villeré et Robertson.

MME MARIE ALCIDIE SEICHSHAYDRE

VS.

MARIE ALICE AUZOUT ET ALS.

No 38,756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 5 mai 1893 et signé le 12 mai 1893 par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées, les rues des Français, Villeré et Robertson le dit lot de terre commençant à une distance de 27 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Villeré et mesurant 31 pieds de face à l'Avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence élevée avec attic, ayant corridor au centre, salons avec arches, deux chambres à coucher, un cabinet et une grande salle à manger au res-de-chaussée dans l'attic deux grandes chambres, cabinets, gaz etc., une bâtisse à un étage contiguë à la bâtisse principale avec deux chambres et office, lieux d'aisance, cour briquetée, deux citernes, etc., connue par le numéro municipal 228 avenue des Champs Elysées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un et deux ans de crédit en billets divisés et approuvés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement avec privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété avec assurance contre incendie et les polices transférées aux vendeurs et à ceux qui seront détenteurs des dits billets ; en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets en toutes portions de ceux-ci, l'acquéreur paiera tous les frais de procédures légales et cinq pour cent d'honoraires d'avocat et il assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1893 en sus du montant de l'adjudication. L'Acte de vente renfermera toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des dits billets.

L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John R. Legier, N. P., aux frais de l'acquéreur.
20 mai—20 24 31—7 14 21 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriété de valeur et améliorée du Premier District.

No 247 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie.

Succession de Gayetano Moris.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pilié et Murray, architectes, le 26 mai 1868 et annexé à l'inventaire de la succession de E. J. Morette par J. O. Sterke, notaire, le 26 mai 1868, le dit lot B attenant au lot A, sur le dit plan, du côté vers la rue Erato et mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 57 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans le fond ayant 2 chambres.

L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

Rapport de la Situation

—DE LA—

### Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le jeudi 4 mai 1893.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,171,459 23 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 131,650 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Actions, garanties, etc. | | 114,019 58 |
| Dû par des agents de réserve approuvé | | 45,309 39 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 37,830 97 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 1,012 74 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 115,500 00 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 14,534 27 |
| Change pour clearing house | $82,519 48 | |
| Billets d'autres banques | 7,081 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 56 34 | |
| Espèces | 21,665 50 | |
| Billets legal tender | 217,947 00 | 329,269 32 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $2,023,832 50 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital payé | | $200,000 00 |
| Fonds de surplus | | 200,000 00 |
| Profits non divisés | | 91,354 89 |
| Billets de Banques Nationales en circulation | | 37,195 00 |
| Dividendes non payés | | 910 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $1,367,749 43 | |
| Certificats de dépôt de demande | 1,215 00 | |
| Chèques certifiés | 15,317 12 | |
| Chèques de caissier en circulation | 6,957 60 | 1,391,239 15 |
| Dû à d'autres banques nationales | | 512 44 |
| Dû à des banques et banquiers d'Etat | | 1,690 00 |
| Total | | $2,023,832 50 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. MERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. MERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 10me jour de mai 1893.
BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté :
H. R. GOGREVE,
G. R. FINLAY,
N. MILLER,
Directeurs.
11 mai—

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE

### Propriété de valeur améliorée et Terrain nu dans le Premier District,

Coin des rues Palmyre et White.

Cottages, écuries, et terrains à bâtir.

Succession D. H. Kaack.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 25 mai 1893, dans la susdite succession :

1° Le joli cottage en bois No 246 rue Palmyre, à distance de la rue, ayant 3 chambres, citerne, auvent, etc. La propriété est ainsi décrite : Deux certains terrains situés dans le 1er District de cette ville, carré désigné par la lettre B, borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet et l'allée Jane, désignés par les Nos 5 et 6, sur un certain plan, dont une copie ou un croquis est annexé à l'acte d'achat du dit Detlef Henri Kaack, d'après lequel les dits terrains mesurent, chacun, vingt-cinq pieds 4 pouces 7 lignes de face rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 25 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

2° Le jolie maison de résidence simple ayant une grande écurie, coin des rues Palmyre et White. La maison a galerie devant, 3 chambres, citerne, auvents, etc. La propriété est décrite comme suit : Deux certains terrains situés dans les mêmes district et carré que la propriété premièrement décrite, et désignés par les Nos 8 et 9 sur le susdit plan ou croquis, et mesurant conformément, chacun, 25 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 25 pieds 4 pouces de profondeur dans le fond. Le lot No 9 forme le coin des rues Palmyre et White.

3° Deux autres certains lots de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 10 et 11 sur le plan susdit, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue White sur les profondeurs suivantes, savoir : le lot No 11 mesure 113 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne regardant la rue Gasquet, et 113 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne de division qui le sépare du lot No 10, lequel lot No 10 a une profondeur du côté opposé regardant la rue Palmyre de 114 pieds.

Ces propriétés sont situées dans un voisinage choisi et qui s'améliore rapidement, à portée des avenues du Canal et de Broad.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant ; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et contenant toutes les clauses de garantie ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant, pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant M. Voorhies, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 mai—7 10 17 23 31—4 7 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété de valeur

—DU—

### PREMIER DISTRICT.

Coin des rues St-James et Religieuses.

Succession de Mlle Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mai 1893, et rendu dans la succession désignée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, encoignure des rues St James et Religieuses, comprenant trois cottages, etc., et situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet ou îlet compris par les rues Tchoupitoulas, Religieuses, St-James et Célestin, d'après un plan fait par H. Moellhausen, architecte, en date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. B. Marks, ancien notaire public de cette ville, en date du 10 septembre 1845. Le dit lot forme l'encoignure des rues St James et Religieuses, et mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la dite rue Religieuses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, et façade à la rue St-James.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans de crédit, en paiements égaux, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date garanti par bill de vendeur et privilège du vendeur, ordre et endossés par lui, garantie par hypothèque et privilège du vendeur. Le dit acte de vente contenant la clause d'usage pour frais d'avocat, à raison de 5 pour cent, en cas de procédures légales contre aucun des dits billets, pour assurance et avoir des dits billets, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. Gernon, Esq, notaire public aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—juin 7 13 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE POUR PARTAGE.

### Agréable résidence cottage,

No 131 rue Palmyre,

Entre les rues Miro et Tonti.

FRANZ H. KLEVOM ET ALS. VS. MME MARY KLEVOM ET ALS.

No 38,799—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D pour la paroisse d'Orléans rendu le 3 mai 1893 et signé le 9 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La jolie résidence-cottage simple en bois, No 131 rue Palmyre, retirée de la rue, avec jardin devant et sur le côté, et contenant 4 chambres, citerne, etc., décrite comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné par le No 6 et mesurant 127 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 165 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. A proximité des deux lignes de char à voies doubles des avenues Canal et Tulane et dans un voisinage tranquille.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y a, à un et deux ans de crédit pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

RAPPORT DE LA SITUATION

—DE LA—

### Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 4 mai 1893.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $715,876 96 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 2,811 42 |
| Bons des E.-U. pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Autres actions, bons et hypothèques | | 125,775 00 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 60,680 53 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 28,550 18 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 18,819 39 |
| Maison de banque, ameublement et installations | | 42,342 18 |
| Autres propriétés et hypothèques | | 8,879 26 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 9,610 29 |
| Echanges pour le Clearing-House | $42,427 13 | |
| Billets d'autres banques | 6,032 00 | |
| Papier fractionnel courant, (y compris nickels) | 2,583 49 | |
| Espèces | 20,566 00 | |
| Billets legal tender | 78,650 00 | 151,259 62 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation | | 2,250 00 |
| Total | | $1,217,153 74 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 31,500 00 |
| Profits indivis | | 32,757 73 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 44,997 50 |
| Dividendes non payés | | 535 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $764,511 22 | |
| Demande de certificats de dépôts | 4,200 00 | |
| Chèques certifiés | 2,170 66 | |
| Chèques de caissier en circulation | 1,798 34 | |
| Dû aux autres banques nationales | 12,416 33 | |
| Dû aux banques et banquiers d'Etat | 42,266 90 | 827,363 51 |
| Total | | $1,217,153 74 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JAS. J. TARLETON, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le bilan ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 10me jour de mai 1893.
JAS. FAHEY, Notaire Public.

Correct—Attesté :
LLOYD R. COLEMAN,
SIMON E. MARX,
JNO. T. HARDIE,
Directeurs.
12 mai—1f

Dans l'espèce d'Elizabeth Bey, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,047—Division B. Attendu que Henry Boyer a demandé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle aux biens d'Elizabeth Bey, absente, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mai—17 21 26

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente Importante de Propriétés de Choix Situées dans le Centre Commercial

Le magasin en briques à quatre étages Nos 169 et 171 rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet.

Le magasin en briques à quatre étages No 81 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.

Le magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet.

L'élégante résidence et les grands terrains d'ornement No 107 avenue de l'Esplanade et coin N. O. de la rue Dauphine.

La résidence en briques à trois étages No 137 rue St-Louis, entre Bourgogne et Remparts.

Les résidences en briques à deux étages et attic Nos 157, 159 et 161 rue St-Louis et coin N.-E. de la rue Remparts.

La résidence en briques à un étage No 144 rue N. Remparts, entre Toulouse et St-Pierre.

Les deux résidences en briques à deux étages et attic Nos 61 et 63 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

Le grand terrain pour y bâtir Nos 73 et 75 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

—ET—

La résidence en briques à trois étage No 538 rue Royale, entre Port et St-Ferdinand.

Une bonne occasion pour les grands et petits capitalistes de faire d'avantageux placements

Succession de Vve Honoré Pottier, née Irène Reggio.

No 38 867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, daté le 12 mai 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir :

1°. Le magasin attrayant à quatre étages en briques, No 169 rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, St-Charles et Carondelet. Le lot de terre mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, 72 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

2° L'attrayant magasin en briques à quatre étages No 171 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 1 ligne dans le fond, 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et 70 pieds 3 pouces 7 lignes sur l'autre ligne de côté.

Ces magasins sont centralement situés, tout près de la Union National Bank et près des Bourses et autres institutions commerciales

3. Le magnifique magasin à quatre étages en briques No 81 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Carroll, Perdido et Poydras. Le lot de terre mesure 30 pieds 11 pouces 4 lignes (mesure anglaise) de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 112 pieds 3 pouces (mesure française). Bien situé pour affaires ou comme placement.

4° Le vaste magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet. Le terrain mesure 26 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 102 pieds 3 2/5 lignes sur une ligne de côté et 102 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de côté. C'est un des magasins occupés par la grande compagnie de meubles Hugh Flynn Co. L'd, et est dans une bonne localité pour un placement d'un revenu stable.

5°. L'élégant cottage résidence en briques élevé et vastes terres d'ornements No 107 Avenue de l'Esplanade, coin nord-ouest de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Bourgogne et Dauphine. Cette propriété est retirée de la banquette par un magnifique grillage et a de larges galeries devant et à l'arrière. Vaste vestibule du centre, salon, salon de réception, salle à manger, dépenses et cabinet porcelaine, ascenseur, salle de déjeuner, trois chambres à coucher et chambre à bain dans l'étage principal. Il y a dans l'attic de la place pour plusieurs chambres. Au rez-de-chaussée il y a un grand cellier, six chambres à coucher et autres, cuisine, magasin et cave, 4 citernes, 2 hydrants, etc. Les terrains sont pavés en Schillinger, jardin de fleurs et parterre. Le terrain mesure 81 pieds de face à l'avenue Esplanade, sur 130 pieds de profondeur et façade sur la rue Dauphine. Cette résidence est bien finie et en parfaite condition partout. Elle est située dans la partie la plus agréable de l'avenue Esplanade, entourée de chars urbains et à quelques minutes de marche de la rue Canal. Dans le voisinage immédiat sont les magnifiques résidences de plusieurs de nos éminents citoyens. Cartes nécessaires pour visiter.

6° La jolie résidence à trois étages en briques, No 137 rue St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Bourgogne et Remparts, contenant vestibules à chaque étage et 10 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, hangar, etc. Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St-Louis sur 92 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de trois (3) pieds de large s'ouvrant sur la rue Bourgogne. A proximité de la rue du Canal et du centre des affaires et en demande par des locataires payants. Des cartes seront nécessaires pour l'inspection.

7° La résidence en briques à deux étages et attic No 161 rue St-Louis, coin N. E. de la rue Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre A, d'après un croquis par S. G. De L'Isle, voyer, en date du 12 mai 1893, et mesure 20 pieds 9 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune de 3 pieds 3 pouces 1 ligne de largeur s'ouvrant sur la rue Remparts.

8° La résidence en briques à deux étages et attic No 159 rue St-Louis, touchant et dans le même district et îlet comme la 7me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre "B" d'après un croquis et mesure 19 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et ayant l'usage en commun de la dite allée.

9° La résidence en briques à deux étages avec attic, No 157 rue St-Louis, contiguë et dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus huitièmement décrite, contenant vestibule, 9 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée etc. Le lot de terre est désigné par la lettre "C" d'après le croquis sus-mentionné et mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue St Louis sur 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et ayant le droit de se servir de l'allée commune ci-dessus mentionnée.

10° La résidence-cottage en briques à un étage No 144 rue Nord Remparts, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Toulouse et St Pierre, contenant 7 chambres, cour pavée, allée, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, d'après un plan de Jos Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant E. Lavergne, ancien notaire en cette ville, le 21 novembre 1825, le dit lot mesurant 19 pieds 3 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds à laquelle profondeur le dit lot s'élargit à angle droit 20 pieds sur le côté du lot B sur le dit plan, et delà une autre profondeur de 24 pieds 4 pouces, le tout conformément au dit plan.

11° La résidence en briques à deux étages avec attic, No 61 rue Bassin, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Conti, contenant vestibules, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le lot de terre mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'une rue à l'autre.

12° La résidence en briques à deux étages et attic No 63 rue Bassin, se touchant et dans le même district et îlet comme la 11me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le terrain mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face de chacune des rues Bassin et Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, de rue à rue.

13° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet comme la douzième propriété ci-dessus décrites, mesurant 42 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin, 42 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 2 lignes de rue à rue. Le dit lot est désigné par les numéros municipaux 73 et 75 rue Bassin et est amélioré avec une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue Franklin, servant comme fabrique de briques.

14° La résidence confortable à trois étages en briques No 538 rue Royale dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Architecte, Port et St-Ferdinand, contenant vestibules, galeries sur le devant et à l'arrière, 15 chambres, cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre mesure 36 pieds 3 pouces de face à chacune des rues Royale et Architecte, sur une profondeur de 139 pieds 1 pouce 2 lignes et faisant face à une ligne de chars qui sera bientôt convertie en ligne électrique et à proximité des écoles, églises et marchés.

Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues sujettes à des baux et locations. De complets renseignements seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets coupons, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final ; les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, et les acquéreurs devant assurer les bâtisses et améliorations jusqu'au montant de leurs billets et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des dits billets. Les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, sans estimation, ainsi que 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets, et les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues en 1893 en outre du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. R. Légier, Esq., notaire, pour les propriétés décrites 3°, 4°, 6°, 10° et 14°, et J. F. Meunier, Esq., notaire, pour les propriétés décrites 1°, 2°, 5°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° et 13°, aux frais des acquéreurs.
13mai—13 20 27 juin3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Deux Jolis Cottages Doubles en Bois,

Rémunératifs.

114, 114-112, 116 et 116-112

RUE PLEASANT,

Entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Thomas A. Stephens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,871.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 23 mai 1893, et d'un ordre supplémentaire daté le 25 mai 1893, dans la succ ssion, mentionnée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Le joli cottage double en bois Nos 114 et 114 1/2 rue Pleasant, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un croquis par S. G. De L'Isle voyer, daté le 15 mai 1893, et mesure 27 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance, 81 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Magazine, puis une seconde profondeur de 39 pieds à la ligne du fond qui a 30 pieds de largeur.

2° Le charmant cottage double en bois Nos 116 et 116 1/2 rue Pleasant adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur l'esquisse ci-dessus, et mesure 28 pieds de face sur la rue Pleasant sur 143 pieds 11 pouces de profondeur courant à travers et ayant une façade sur la rue Tolédano de 28 pieds. Les deux lots de terre décrits ci-dessus ont l'usage d'une allée en commun ouvrant sur la rue Pleasant, 3 pieds de large et 81 pieds de profondeur.

Ces cottages sont bien loués à des locataires qui paient promptement, sont près du marché de la rue Neuvième, des lignes de chemins de fer des églises et des écoles et sont des placements surs et rémunératifs

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets ; les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au dessus du prix d'adjudication ; 10 pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. C Préot, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Emma Mary Glady, femme décédée de M. Glaser.

No 33,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 25 mai 1893 et d'un ordre supplémentaire daté le 26 mai 1893 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Polymnie et Félicité, et mesurant 37 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Polymnie et autres lignes parallèles. Le dit lot forme le coin des rues Carondelet et Polymnie, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 436 et 436 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocats, en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893, au dessus du prix d'adjudication ; 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant —— notaire aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—3 10 17 24 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

La superbe résidence, avec de grands terrains magnifiquement embellis,

No 1,275 avenue St-Charles,

coin sud-ouest de la rue Bordeaux.

Apparence attrayante et décorations artistiques à l'intérieur d'un goût raffiné.

Un des plus charmants et meilleurs logements de nos grandes résidences du boulevard.

C'est une de ces grandes occasions que le sage ne néglige pas.

Succession de Joseph Hernandez.

No. 38,841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, en date du 12 mai 1893, dans la succession ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique bâtisse en bois à deux étages avec attic, terrains d'ornement, No 1275 Avenue St-Charles, coin sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans l'îlet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline, dans le 6me District de cette ville.

La résidence est retirée à une distance de la banquette, accessible par de larges promenades Schillinger, entourée d'un riche grillage, et contenant larges vérandahs, perches, salon, bibliothèque, une grande salle à manger, dépenses, store room, cuisine et buanderie au premier étage. Au second étage, 5 chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans l'attic et chambre finie dans la coupole. A l'arrière il y a deux chambres à domestiques. L'intérieur est superbement fini, étant en bois naturel, fresques papier mural et papiers peints de matériaux les plus riches et de dessins artistiques. A l'arrière, rue Carondelet il y a vaste écurie en bois à deux étages avec place pour plusieurs voitures, 3 stalles, une chambre pour les harnais au premier étage, chambre pour cocher au second étage. Il y a trois grandes citernes ; les terrains vastes ayant moitié de l'îlet et sont distribués en chemins, parterres spacieux, rares arbustes, arbres exotiques et à ombrage. Le terrain est élevé et mesure plus ou moins 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 236 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline, et borné par les lignes ci-dessus par les propriétés maintenant ou autrefois appartenant à Mme Mary C. Whann et à Mme Vve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet. C'est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue, au point de vue d'apparence imposante, intérieur magnifiquement fini et terrains vastes et embellis. Les chars électriques faisant un court et agréable trajet au centre des affaires. L'Avenue St-Charles sera pavée sous peu sans frais aux propriétaires. Ceux qui sont à la recherche d'un "home" élégant et historique ne trouveront rien de supérieur sur le marché. Des cartes de l'encanteur sont requises pour visiter les lieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement ; 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets ; les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13mai - 13 24 20 27 juin 3 10 14

### PAR STEPHEN J. DERBES.

Contenu de la Laiterie et de l'Ecurie de Charles Auer.

JEUDI, au coin St-Bernard et Miro, comprenant : 12 vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette de laitier, 1 charrette à provision ; aussi : bidons, harnais, meubles et tous les ustensiles qui se trouvent dans une laiterie de première classe.

JEUDI, 1er juin 1893, à 11 heures A. M.—Au coin des rues St-Bernard et Miro.

Conditions.—Au-dessous de $50 comptant ; au-dessus de $50 et au-dessous de $200 un mois de crédit ; au-dessus de $200 six mois de crédit, représenté par des billets endossés à la satisfaction du vendeur. La chantelle sera donnée au plus haut enchérisseur.
STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
28 mai—5t
Bureau No 34 rue Royale

---

L'Abeille de...
Bureaux...
NOUV...
MERC...
V...
Mandeville,
LE STEAM...
Quittera MIL... au Dépôt du... tête de la rue des...
POUR MA...
MERC...
Tous les jours... met redie...
Au retour qui... à 5 heures A. M... tent.
Mandeville, ...
DIMANCHES... train de 8 h...
DIMANCHES... train de 7 h...
Prix chaque...
Prix les jours d...
Fret reçu tous... de fer Louisville... Gand...
30avril
COMPA...
Entre...
Les magnif... pour le continent... et numéros... 42 de la rivière... Street, tous les...
LA BRETAGNE
LA BOURGOGNE
LA CHAMPAGNE
Prix de...
Vin compr...
Premiere classe... et au dessus...
Deuxième classe...
Entrepont, $...
Billets, aller...
EMM...
CROMWE...
POUR NEW...
HUDSON...
LOUISIANA...
NEW ORLEANS...
Partiront de le... rue Toulouse...
Assurance de...
Taux et Conn... tous les jours...
Ces steamers... Orléans avec le... mant la CROM... LINK entre New... Baltimore et les... les principaux... siane Nouveau... Californie, et ave... fer et de steamer... siane, Alabama... Rouge et Missis... Les agréments... être surpassés... Pour fret ou...
4 mai—1 an

L'A...

Nouve...

JOURNA...

EDITION

PA...

SAME...

Contenant...

publiées...

dans l'é...

L'ÉDITION

Réunissant

toutes les

semaine,

BUREAUX

No 73 ...

ENTRE CO...

FEUI...

No 18

CENE...

GRAND...

ÉMILE...

LA FÉE...

—C'est vrai... Anglade quand... gure fatiguée... tour, pardi,... moment.
La malade s'... aurait pu voir... pour en arriver...
La voisine... d'une malade... lui faisait mal...
—Allons, ... faut me promettre... ça la nuit pro...
—Le... Fanchette...
—Oh ! parce... des tas de ch... la tête ; c'est... empêche de... à rien.
—Quand on... fille, c'est qu'on...